



FORMATION BREVET FEDERAL 1^{er} DEGRE

Objectif : Être capable d'intervenir au sein d'un club de la FFN sur tous les publics et encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage », de participer au fonctionnement du club et d'assurer la sécurité des pratiquants d'un groupe.

Début de la formation : à partir du 28 octobre 2019 (à préciser)

Lieux : par secteur en fonction des stagiaires

Nombre de stagiaires : 10 stagiaires minimum

Programme : 70 heures avec PSC1

- PSC1 7h (pour les non titulaires)
- Formation théorique et pratique 12h00
- Stage en situation au sein du club d'accueil 40h
- Travail personnel individuel 7h
- Accompagnement d'un déplacement ou compétition 4h

Pré requis :

- Être licencié FFN,
- Avoir au minimum 15 ans,
- Être titulaire du Sauv'nage,

Coût :

- 200 € de frais de formation (BF1 + PSC1) par stagiaire,
Ou
- 130 € de frais de formation (BF1) par stagiaire pour ceux qui sont déjà titulaires du diplôme du PSC1,

Inscription : Retourner le dossier d'inscription complété ainsi que les pièces à joindre et le règlement à la ligue de natation de la Réunion.

Date limite d'inscription : 9 octobre 2019

FORMATION BREVET FEDERAL 1^{er} DEGRE



DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :
Date naissance : Lieu :
Adresse :
Mail : Club :
Tel Domicile : Portable :

Numéro de licence :
Discipline(s) FFN pratiquées :
Diplôme(s) FFN (officiel, ENF ...) :

Niveau scolaire, diplômes :

Diplôme(s) dans le domaine de la sécurité et de l'animation :

Je joins :

- La présente fiche dûment complétée et signée par le candidat et le Président de club.
- La photocopie du récépissé de licence validée pour la saison en cours.
- Document attestant le diplôme du Sauv'nage enregistré dans la base fédérale.
- Une lettre du président du club donnant son avis sur la demande et précisant éventuellement l'engagement et/ou l'expérience du demandeur au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement.
- Une lettre d'engagement du tuteur du club d'accueil du demandeur en vue de son stage pratique.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- La copie éventuelle du diplôme de Prévention et secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- Un chèque d'un montant de 200 € (avec formation psc1) ou 130 € libellé à l'ordre de la ligue de natation de la réunion
- Une enveloppe format 21 x 29.7 timbrée et libellée au nom et adresse du stagiaire

ATTENTION : Pour pouvoir se présenter à cette formation, vous devez avoir au moins 15 ans (au plus au 31 décembre), être licencié à la FFN et être titulaire du diplôme du Sauv'nage.

Date de la demande :

Signature du candidat :

Je soussigné(e)Président (e) représentant légal
du Comité Directeur du club.....affilié à la Fédération
Française de Natation, déclare sur l'honneur toutes les qualités requises pour se présenter à
la formation ci-dessus.

Date et signature :